

La République du Centre, 11 novembre 2022

DÉSERTS MÉDICAUX ■ Colère de Jean-Pierre Sueur

Le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur (PS) s'est agacé contre les arguments avancés contre l'obligation d'exercer dans les zones sous-dotées, lors du débat sur le projet de loi de finances de la Sécurité sociale 2023 : « Les instituteurs qui sont nommés à l'autre bout du département font-ils du mauvais enseignement, les professeurs qui sont envoyés dans les banlieues font-ils un mauvais enseignement et les pharmaciens qui s'installent dans les zones rurales font-ils de la mauvaise pharmacie ? ». Et de prévenir : « Vous craignez la colère des médecins, mais veillez à ne pas susciter la colère des habitants dépourvus d'accès à la santé. » ■